

Contact :

DRHANT  
Service hydraulique  
160 avenue Bollée 72072 Le Mans Cedex 9  
Tél. 02.43.54.72.71

Le Mans, le lundi 10 décembre 2018

## Rivière la Sarthe navigable

### DECISION

*Vu l'arrêté préfectoral du 14 août 2014 fixant le règlement particulier de police de la navigation sur la rivière la Sarthe*  
*Vu l'arrêté n°15/3063 du 7 avril 2015 portant délégation en matière de signature administrative, de M. Dominique Le Mèner à M. Jean-Michel Levasseur,*  
*Vu l'arrêté n°15/3047 du 7 avril 2015 portant délégation en matière de signature administrative, de M. Dominique Le Mèner à M. Xavier Devisse,*  
*Vu le décret n°2012-1556 du 28 décembre 2012 déterminant la liste des mesures temporaires d'interruption ou de modification des conditions de la navigation pouvant être prises par le gestionnaire de la voie d'eau*

**Compte tenu de la présence d'un arbre échoué, les navigants sont invités jusqu'à nouvel ordre, à faire preuve de la plus grande prudence à l'entrée amont du canal de Fillé - Roëzé.**

Pour information : Les navigants souhaitant se rendre dans le Département du Maine et Loire sont invités à contacter les services concernés (information de contact sur l'avis à la batellerie du bassin de la Maine)

Le Président du Conseil départemental et par délégation,

Le Chef du Service hydraulique

  
Jean-Michel LEVASSEUR